

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 6 (1915)

Artikel: Argovie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

création d'une caisse générale de vieillesse et d'assurance pour le corps enseignant de l'Ecole cantonale, pour les fonctionnaires de l'Etat et pour les employés de la Banque cantonale (du 25 juillet 1913).

3. Ordonnance concernant la caisse d'assurance du corps enseignant de l'école populaire (du 30 décembre 1913).

XIX. Argovie.

1. ECOLE PRIMAIRE.

1. Instructions pour les inspecteurs des écoles communales (du 13 février 1914).

2. ECOLE SECONDAIRE SUPÉRIEURE

1. Règlement de discipline de l'Ecole cantonale (du 17 avril 1914).

XX. Thurgovie.

1. ECOLE SECONDAIRE SUPÉRIEURE.

1. Plan d'études de la section commerciale de l'Ecole cantonale (du 11 janvier 1913).

2. Règlement du corps des cadets de l'Ecole cantonale (du 11 janvier 1913).

2. CORPS ENSEIGNANT DE TOUS LES DEGRÉS.

1. Règlement pour l'examen de brevet des instituteurs primaires (du 16 janvier 1913).

2. Règlement pour l'examen de brevet des maîtres secondaires (du 18 juillet 1913).

3. Arrêté du Conseil d'Etat relatif aux frais résultant des remplacements nécessités par le service militaire actif des instituteurs (du 11 septembre 1914).

XXI. Canton du Tessin.

1. ECOLE SECONDAIRE DES DEUX DEGRÉS.

1. Loi instituant une commission scolaire cantonale (du 26 novembre 1913).